MINISTERE DE LA PROMOTION DE
L'INVESTISSEMENT ET DU SECTEUR PRIVE
==*=*=*=*=*=*=*=
SECRETARIAT GENERAL
==*=*=*=*=*=*=*=

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi
==*=*=*=*=*=*

RAPPORT DE MISSION DE DISSEMINATION
DES RAPPORTS 2014 ET 2015 DU COMITE DE PILOTAGE ITIE-MALI

Localités:

- Kangaba chef-lieu, de la Commune rurale de Minidian
- Koulikoro chef-lieu de la commune du Meguétan

Décembre 2017

I. Introduction

Dans le souci de contribuer à la lutte contre la pauvreté et de faire profiter davantage les populations des ressources extractives que le Mali a adhéré à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) en 2006. Depuis cette date, le Mali ne cesse de multiplier des efforts pour répondre aux exigences innovantes et changeantes de l'ITIE, dont la production et la publication du rapport ITIE chaque année.

Conformément à l'exigence 7.1 de la Norme ITIE qui stipule » le Groupe Multipartite doit s'assurer que le rapport ITIE est compréhensible, activement promu, accessible au public et qu'il contribue au débat public. Le public cible devra inclure le Gouvernement, les partenaires, la société civile, les entreprises et les médias », le Secrétariat permanent de l'ITIE –Mali a procédé le Jeudi 14 Décembre 2017 au Palais de la Culture Ahmadou Hampaté BA au lancement de la Campagne de dissémination des rapports ITIE 2014 et 2015.

Le but de la campagne, était de partager les conclusions des rapports avec l'ensemble de la population, les acteurs institutionnels et les partenaires techniques et financiers.

En raison de la situation sécuritare, la campagne de dissémination à couvert trois (03) régions : Kayes (Kayes-ville, Sadiola, Kéniéba, Yatéla, Djidjan, Sitakily) ; Koulikoro (Koulikoro-ville, Kangaba) et Sikasso (Sikasso-ville, Bougouni, Kadiolo, Fourou, Sanso, Yanfolila, Kalana).

Suivant l'ordre de mission n°000187/MM-SG du 12 Décembre 2017, une équipe du comité de pilotage de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives du Mali s'est rendue à Kangaba et Koulikoro. Elle était composée de :

- Monsieur Abdoulaye Wahab DIAKITE, l'Association des Consommateurs du Mali (ASCOMA) ;
- Mme Kankou SISSOKO, chargée de mission au Ministère de la Promotion de l'Investissement et du Secteur Privé
- Bakary DIALLO, Direction Nationale des Domaines et du Cadastre
- Oumar SANGARE, Chargé de Programme Secrétariat Permanant de l'ITIE Mali.

II. Objectifs et résultats attendus

La dissémination à Kangaba et Koulikoro visait à faire partager le contenu, les enseignements et les recommandations tirées des rapports ITIE 2014-2015 avec tous les citoyens. Elle visait spécifiquement à :

- informer le public sur la publication et la disponibilité des rapports ITIE 2014 et 2015 ;
- rendre accessible les informations des rapports ITIE 2014 et 2015 à travers les médias (télé, radio, journaux, web et affiches) ;
- organiser les débats d'échanges sur les conclusions des rapports ITIE 2014 et 2015 ;
- rendre disponible au public les supports durs des conclusions des rapports ITIE 2014 et 2015.

Deux (02) résultats majeurs sont attendus :

- le public est informé sur la publication et la disponibilité des rapports ITIE 2014 et 2015 ;
- les informations des rapports ITIE 2014 et 2015 sont rendues accessibles à travers les médias (télé, radio, journaux, web et affiches)

III. Déroulement

Les travaux des ateliers se sont déroulés respectivement dans les salles de conférence de l'Eglise de Kangaba et celle du Gouvernorat de Koulikoro par les allocutions de bienvenue de Messieurs Mamadi DIABATE, Conseiller municipal, représentant le maire de la commune rurale de Minidian (Kangaba) et de Ouenégué DIARRA, Directeur de Cabinet du Gouverneur de Koulikoro. Ils se sont réjouis de la tenue de ces ateliers qui permettront aux participants d'avoir des informations claires sur les industries extractives au Mali.

Les ateliers étaient placés sous la présidence de Monsieur **Jean Mary SAGARA**, 1er Adjoint au préfet de Kangaba et de Monsieur Bénogo GUINDO, Conseiller aux affaires Economiques et Financières du Gouverneur de Koulikoro. Ils se sont articulés autour des points suivants :

1) Cérémonie d'ouverture ;
2) Présentation de la Synthèse des rapports ITIE 2014 et 2015 ;
3) Débats questions-réponses ;
4) clôture.

3.1 Cérémonie d'ouverture :

Après ces mots de bienvenue, les deux (02) représentants de l'Etat, ont prononcé leur discours d'ouverture. Ils ont tout d'abord souhaité la bienvenue à la délégation du Comité de Pilotage et aux participants. Ils ont souligné que le Mali a régulièrement publié et disséminé ses rapports depuis son adhésion à l'ITIE en 2006. Ils ont rappelé que le Mali a obtenu le statut de pays conforme en 2011. La présente dissémination est la neuvième édition dans la mise en œuvre de l'ITIE au Mali.

Ils ont affirmé que la mise en œuvre de l'ITIE au Mali a permis aux populations d'être édifiées sur la gestion du secteur extractif. Avant de déclarer ouverts les travaux des présents ateliers, ils ont noté que tous les rapports du comité de pilotage de l'ITIE sont consultables sur le site de l'ITIE à l'adresse : www.itie.mines.gouv.ml .

Le chef de la mission, Monsieur Abdoulaye Wahab DIAKITE, dans son intervention, a remercié les autorités administratives et les participants, après avoir présenté le déroulé des ateliers en deux points, à savoir :

- un sketch sur l'ITIE ;
- la synthèse des rapports ITIE 2014 et 2015 du comité de pilotage.

A Kangaba, Monsieur DIAKITE a procédé à la remise symbolique des rapports ITIE 2014 et 2015 au
1er Adjoint du Préfet, aux représentants du Maire et du Président du Conseil de Cercle. Un rapport a été remis à chaque participant à l'atelier.

A cause du retard dans l'impression des rapports, il n'a remis que deux (02) rapports au représentant du Gouverneur de Koulikoro.

3.2 Présentations

Le sketch du groupe « LE KOTE – BLON » sur l'ITIE, a fait l'objet de projection. Après, ce fut la présentation de la synthèse des rapports ITIE 2014 et 2015 par l'équipe du Comité de Pilotage afin de leur rendre accessible au grand public.
Les résultats des deux (02) rapports mettent en exergue les travaux de conciliation faits par l'administrateur indépendant, les écarts relevés dans les flux financiers, les principales conclusions ainsi que les recommandations desdits rapports.

Nous pouvons retenir à partir de la synthèse, les informations suivantes :

- la part du Mali dans le capital social des sociétés minières se situe entre **18** et **20%** ;
- le seuil de matérialité des sociétés est fixé à **50 millions de francs CFA** ;
- le taux de couverture est de **99.3%** et **97,7%** respectivement en 2014 et 2015 ;
- les entités déclarantes sont au nombre de **28** sur la période ;
- la contribution du secteur extractif à l'économie nationale est à hauteur de:
  - ✓ **62%** des recettes d'exportation**, 17%** des recettes de l'Etat **et 6%** au PIB en 2014 ;
  - ✓ **51%** des recettes d'exportation, **12%** des recettes de l'Etat, et **6%** au PIB en 2015 ;
- le poids des revenus des collectivités minières par rapport aux revenus du Gouvernement est de 1%.

Les résultats après conciliation en matière de flux de paiement se présentent comme suit :

- En **2014** : **179 428** millions de F CFA pour les sociétés extractives, **200 305** millions de F CFA pour l'Etat**,** soit un écart de **: 20 877 (-10%) ;**
- En **2015** : **200 315** millions de F CFA **pour les** sociétés extractives**, 187 050** millions de F CFA pour l'Etat, soit un écart de **: 13 265 (7%).**

Lesdits rapports font ressortir des recommandations pertinentes. Il s'agit entre autres, de la mise en place d'une base de données sur le secteur extractif, de l'amélioration de l'organisation et de la gestion des titres miniers, du respect des taux et des modalités de partage des patentes, de la mise à jour de la situation des participations de l'Etat, du respect des instructions des reporting.

Suite à ces présentations, la parole a été donnée aux participants pour des questions d'éclaircissements des de compréhension.

3.3 Débats questions-réponses :

Les participants ont apprécié la qualité du sketch et la synthèse des rapports ITIE 2014 et 2015. Ils ont ensuite posé les questions suivantes :

- est-ce que les recettes générées par l'exploitation minière peuvent satisfaire nos besoins ?
- l'ITIE concerne l'or seulement ?
- pourquoi le Mali ne dépasse pas 20% de sa part dans le capital des sociétés ?
- existe-il un répertoire pour les orpailleurs traditionnels ?
- pourquoi les rapports 2014 et 2015 en 2018 ?
- quels sont les critères de choix de l'administrateur indépendant ?
- que veut dire paiements sociaux ?
- est-ce qu'il y a des ressources minières dédiées aux collectivités ?

A toutes ces questions des réponses satisfaisantes ont été apportées par la délégation du comité de pilotage. Ainsi, les participants ont formulé les recommandations suivantes :

- relever le taux de participation de l'Etat au moins 50% dans le capital des sociétés minières ;
- ne plus signer de contrats miniers pareils à ceux existants ;
- relever la part des collectivités dans les revenus miniers ;
- créer une Direction régionale des Mines à Koulikoro ;
- appliquer les textes en vigueur.

3.4 Clôture

Le représentant du maire de Kangaba et le Conseiller aux affaires Economiques et Financières du Gouverneur de Koulikoro, ont remercié tous les participants pour la qualité des débats. Ils ont ensuite invité la presse à une large diffusion des informations collectées au cours des ateliers et souhaité enfin, bonne année 2018 et bon retour à tous.

IV. Conclusion :

La campagne de dissémination des rapports ITIE 2014 et 2015 à Kangaba et Koulikoro-ville, a permis une analyse approfondie des conclusions desdits rapports et formuler des recommandations pour l'amélioration de l'apport du secteur extractif dans l'économie nationale et sur les collectivités locales.

Il appartient au Comité de Pilotage et au Secrétariat Permanent de l'ITIE de capitaliser ses acquis pour que les ressources extractives puissent profiter davantage aux populations.

Bamako, le mardi 02 janvier 2018

Chef de Mission

Abdoul Wahab DIAKITE